

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3817 - Mercredi 10 Février 2021 - Prix : 200 Fc

BILAN ANNUEL DE LA GENDARMERIE

Les accidents mortels ont baissé de 9% à 4% en 2020



Présentation bilan annuel gendarmerie.

ECONOMIE

**Daria, l'annuaire numérique dédié
aux entreprises comoriennes**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Février 2021**

Lever du soleil:
06h 04mn
Coucher du soleil:
18h 38mn

Fadjr : 04h 50mn
Dhouhr : 12h 24mn
Ansr : 15h 53mn
Maghrib: 18h 41mn
Incha: 19h 55mn



SOCIÉTÉ

Les mesures restrictives plus dangereuses que le virus lui-même ?

Pour prémunir la population contre le nouveau variant du virus, le gouvernement a décidé de renforcer les mesures de restriction, plus précisément le couvre-feu et la fermeture des écoles.

Bien que ces mesures sont d'ordre préventif, mais elles impactent la vie quotidienne de toute la population qui regrette le manque d'accompagnement étatique dans cette situation de crise sanitaire et sociale.

Mourir de faim est-ce préférable que d'attraper le virus juste le soir ? En tout cas machinalement, dans des

situations tendues telles que la crise sanitaire actuelle, les uns tirent toujours profit sur les autres. Sur la gestion de cette crise sanitaire, certains larmoient tandis que d'autres s'enrichissent. Alors que le pays fait face à une seconde vague plus virulente, l'Etat tarde à débloquer les moyens financiers nécessaires pour accompagner la population à supporter les nouvelles mesures de restriction, notamment le couvre-feu imposé de 20h à 5h du matin, puis la fermeture récente des établissements scolaires.

Pour s'imprégner de comment certains individus vivent leur quotidien dans cette période, Mohamed Ali alias Solo estime que les autori-

tés du pays doivent réfléchir sur la précarité des conditions de vie de larges couches de la population. « C'est normal de vouloir nous protéger contre la maladie. Mais quand on observe la vie des comoriens, la logique serait de concevoir une stratégie permettant à la fois la protection et le quotidien de toute la population. Cela fait une semaine que je mange difficilement avec ma famille, car je suis accoutumé à vendre des brochettes le soir pour vivre, avance-t-il.

Ce père de trois enfants s'interroge sur cette situation. « Le gouvernement se rend compte du nombre de familles dont le quotidien dépend

de leur travail du soir. Que le gouvernement recense le nombre des femmes et hommes qui travaillent non par plaisir mais par nécessité à rive gauche, Karthala et autres lieux. Peut-être, il se rendra compte de toutes ces victimes qui peuvent mourir non par la maladie mais par la faim si cette situation perdurait », poursuit-il.

En ce qui concerne la fermeture des écoles, la plupart des directeurs des établissements y voient une raison. Mais se posent des questions sur la logique de la situation. « Personne ne peut dire qu'un médicament ou un traitement efficace contre le virus sera bientôt trouvé. Donc

est-ce normal de stopper l'enseignement et plonger également les enseignants et les écoles dans une crise économique et financière. Jusqu'à quand ? », s'interroge Moussa Abdou directeur du groupe scolaire Avenir. Pour Ali Omar, directeur de l'EIK (Ecole Ibn Khaldun), il fallait suspendre les cours dans les préscolaires et primaires et laisser les collégiens et lycéens poursuivre l'école. « Je sais que beaucoup d'écoles s'étaient déjà préparées aux examens du premier trimestre. Mais le gouvernement en a décidé autrement », dit-il.

Kamal Gamal

FOOTBALL AFRIQUE AUSTRALE

Le Cosafa se réveille et redynamise l'édition 2021 de ses compétitions

Cela est de tradition. D'octobre à décembre de l'année, le Council Of Southern Africa Football Association (Cosafa) rend public l'agenda prévisionnel de ses activités, toutes catégories confondues. Malgré la crise sanitaire, les compétitions de l'édition 2021 auront bel et bien lieu, avec la participation des Coelacanthes, âges et sexes confondus. Le classement des poules et le tirage au sort des prétendantes et prétendants au titre interviendront dans les mois à venir.

Lors de l'édition 2020, les compétitions étaient réduites : quatre sur les six envisagées ont pu être tenues. Les Coelacanthes, féminins et jeunes, ont honoré de leur présence ces confrontations. Malgré un contexte sanitaire menaçant, caractérisé par l'apparition des variantes de la covid-19, au menu de la saison 2021, scintillent neuf tournois. Logiquement, les sélections nationales des Comores défendront encore une fois le flambeau national dans ces Cosafa Cups (Coupes de Cosafa). Alifeni Djamaledine,

secrétaire général de la Fédération de Football des Comores (Ffc), confirme le projet. Mais, qui financera la participation des Coelacanthes jeunes et adultes, féminins et masculins, dans ces diverses coupes ? « La Fifa apprête une oreille bienveillante à nos requêtes. A part les Jeux des îles de l'Océan indien, le Cosafa est une compétition de la zone qui permet à nos footballeuses et footballeurs de se désenclaver, afin de se mesurer et de s'évaluer à l'internationale. La Fifa va nous accompagner », avance-t-il. Sue Destombes, Secrétaire Générale du Conseil des Fédérations de Football d'Afrique Australe (Cosafa) relève le défi. « Nous avons un calendrier complet de tournois à ce stade et nous espérons pouvoir tous les organiser, même en ces temps les plus difficiles », indique-t-il.

Neufs tournois sont au programme dans le calendrier prévisionnel. Tous prévus à partir du deuxième semestre de l'année. Compétition phare de l'instance régionale, la Cosafa Cup ouvrira cette campagne fin mai. Elle est prévue pour la fenêtre FIFA du 31

mai au 16 juin. Une bonne opportunité pour l'équipe A. Tous les joueurs professionnels pourront, en théorie, y prendre part. La compétition peut servir de compétition test pour les Coelacanthes en cas d'éventuelle qualification à la CAN 2022. Toujours dans la catégorie masculine, les Cosafa Men's U17 et U20 auront lieu quant à elles en décembre. Le Lesotho accueillera la catégorie des moins de 17 ans.

Pour ce qui est des équipes nationales féminines, ce sont les moins de 17 ans qui donneront le coup d'envoi. La Cosafa Women's U17 est programmée pour le mois d'août. Les séniiores entreront en lice en septembre tandis que la catégorie des moins de 20 ans est prévue pour décembre au Lesotho. Et comme annoncé en août 2020, l'instance régionale prévoit de mettre en place une Ligue des champions régionale féminine.

Cette nouvelle compétition qui concerne cette fois les clubs de la région se déroulera en deux phases. Un tour préliminaire et un tournoi final dans un pays hôte. La compétition servira de qualifi-



cation zonale pour la nouvelle Ligue des Champions féminine de la CAF qui aura lieu plus tard cette année. Le nombre de clubs engagés ainsi que les indices de classement des pays lors des tirages au sort seront prochainement communiqués. « Le point culminant doit être l'introduction de la Ligue des champions féminine régionale. Nous chercherons à le déployer entre mai et août. Nous sommes extrêmement enthousiasmés par cette nouvelle compétition » assure Destombes.

Dans cette lancée, d'autres compétitions sont envisagées pour cette année 2021. Le Cosafa espère également relancer son tournoi de beach soccer en juillet. Une seconde édition après l'édition inaugurale de 2015 remportée par Madagascar. Pour la première fois, un tournoi de futsal sera organisé par le Cosafa. La première édition de cette compétition se déroulera au Mozambique en septembre / octobre.

Bm Gondet

A Marseille, l'avenue des Aygalades porte le nom d'Ibrahim Ali

L'avenue des Aygalades porte officiellement le nom d'Ibrahim Ali, en hommage à ce Franco-Comorien de 17 ans abattu froidement le 21 février 1995 par des colleurs d'affiche du FN, parti d'extrême droite rebaptisé RN. La décision a été entérinée lundi 08 janvier dernier par le conseil municipal.

26 ans après la mort du jeune franco-comorien Ibrahim Ali, un grand hommage lui a été rendu. En effet, 110 questions ont fait l'ordre du

jour du conseil municipal de Marseille lundi 08 janvier dernier, au rang desquelles une tout particulièrement symbolique. L'avenue des Aygalades rebaptisé au nom d'Ibrahim Ali. Le conseil municipal l'a adopté grâce aux votes de la majorité et des élus d'opposition LR. Notons que c'est au niveau de la même avenue qu'a eu lieu la tragédie de ce jeune homme tué d'une balle dans le dos.

Depuis longtemps, la famille et les proches d'Ibrahim Ali ont réclamé à ce que son nom soit donné à une avenue de Marseille. Précisons

qu'après adoption finale par le Conseil municipal, le changement de nom de ladite avenue prendra du temps. « Il faut créer les plaques toponymiques et ensuite les poser, puis La Poste fera la démarche auprès des habitants et des entreprises. Il y aura une période de transition où l'avenue portera les deux noms "Ibrahim Ali- ex avenue des Aygalades", il n'y aura pas de précipitation », rapportent nos confrères de France Bleu qui citent un élu local.

Andjouza Abouheir



BILAN ANNUEL DE LA GENDARMERIE

Les accidents mortels ont baissé de 9% à 4% en 2020

C'est à travers un point de presse tenu hier 9 février que la gendarmerie nationale a fait le bilan de l'année dernière en matière de circulation routière. Le commandant de la gendarmerie a noté une diminution des accidents mortels de 9% en 2019 à 4% en 2020. Cette baisse très significative résulte de l'intensification des contrôles de la circulation mis en place en 2020.

Le commandant Ramadani Mdahoma a étalé en long et en large les activités menées par la gendarmerie en 2020 en présence du directeur de cabinet chargé de la défense, des ministres de la justice, de la santé et du procureur général ainsi que des institutions concernées. Il a rappelé qu'en

2020, les unités de la gendarmerie nationale très mobilisées, ont été en première ligne pour faire respecter, au quotidien les mesures liées à la crise sanitaire. « En 2020, 90% des activités de surveillances des communes ont été réalisées jour et nuit au lieu de 69% en 2019. Ce rebond des activités s'explique par la mise en œuvre des dispositifs de respect du couvre-feu en vue de limiter la propagation du Covid-19, indique le commandant de la gendarmerie. Dans le cadre des activités de police judiciaire, la légère diminution des infractions qualifiées de délits notée en 2019 s'est poursuivies en 2020 avec 93% de taux de délits contre 94% en 2019 ».

Pour les accidents mortels et matériels, la gendarmerie a annoncé une baisse significative qui

passé respectivement de 9% en 2019 à 4% en 2020 et de 7% en 2019 à 3% en 2020. « Cette baisse très significative résulte de l'intensification des contrôles de la circulation mis en place en 2020. En revanche, dans la catégorie des accidents corporels une augmentation de 4% par rapport à 2019 a été relevée », précise-t-il.

Selon lui, en matière d'arrestation en lien avec les faits divers, la gendarmerie a enregistré 41% en 2019 contre 50% en 2020. Par contre, il y a eu baisse des arrestations en lien avec les mandats d'arrêts passant de 5% en 2019 à 4% en 2020. Et plusieurs infractions ont été relevées concernant le port de masque, le non respect du couvre-feu, les prières collectives et les déplacements inter îles non autori-

sés. « L'année 2020 a été aussi marquée par une forte augmentation des faits de violence à caractère sexuels. Ils ont fait en moyenne 219 victimes. Nous tenons à remercier les partenaires nationaux et les organismes internationaux notamment l'UNICEF engagés dans la lutte contre ce fléau qui gangrène notre société et pour la protection des enfants », dit-il. Le commandant de la gendarmerie a aussi annoncé que les unités de la gendarmerie ont pu démanteler en 2020 plusieurs réseaux de trafic de drogue. « Un peu plus de 165 kg de drogue ont été saisis », montre-t-il.

De son côté, le chargé de la défense Youssouf Mohamed Ali a saisi cette opportunité pour rendre hommage aux forces de l'ordre pour le travail qu'ils ont accompli

tout au long de l'année 2020. « Nous vivons une époque en perpétuelle mutation. Votre action pour la sécurité de tous doit donc s'inscrire dans une politique qui s'adapte constamment aux différents types de menaces. La gendarmerie se doit, par conséquent d'innover à gérer le présent tout en gardant un œil fixé sur le futur, déclare-t-il. Pour accompagner ces changements qui doivent s'opérer, le gouvernement, sous la conduite éclairée du chef de l'Etat a décidé de renforcer les effectifs des forces de sécurité, de porter un effort particulier sur l'immobilier des forces de sécurité ».

Nassuf Ben Amad

ECONOMIE

Daria, l'annuaire numérique dédié aux entreprises comoriennes

Le Comorien Mohamed Idridine Abdou El-Anzize a mis au point une application permettant de trouver les informations des entreprises et autres commerces en Union des Comores.

La programmation et le développement de l'application Daria date de 2014. En cette année 2021 Mohamed Idridine Abdou El-Anzize et son équipe l'ont finalement rendue officielle. Un parcours du combattant qui vient à son terme pour le seul but de faciliter la connectivité aux Comoriens. Jusqu'à preuve du contraire, Daria reste une application mobile ne pouvant aider que ceux qui détiennent un smartphone pour trouver facilement les coordonnées (numéro de téléphone, adresse e-mail, site Web...) de différents services (entreprises, institutions, sociétés...) se trouvant dans l'archipel. « Daria est un annuaire numérique et mobile », nous confie le développeur.



Selon l'équipe, Daria est née après qu'un des leurs ait fini ses études à l'Université des Comores. « Après les débuts dans le monde pro-

fessionnel de la personne à qui on doit ce nom et qui fait partie de notre équipe on s'est dit qu'une application de ce genre était réalisable et serait utile à la population comorienne », explique Mohamed Idridine Abdou El-Anzize. L'application est conçue comme un raccourci pouvant servir à la population comorienne dans les recherches des lieux nécessaires. « Rechercher les coordonnées d'une société est aujourd'hui simple. Daria permet à ses utilisateurs de savoir à quelle heure une entreprise ou un commerce est ouvert par exemple. Ce qui évite les mauvaises surprises. Daria offre également la possibilité d'appeler sans pour autant connaître le numéro de l'entreprise », poursuit-il.

Pour commencer le développement de cette application, l'équipe Daria a mis les bouchées doubles dès le début du mois de mars 2020 alors que le monde faisait face à la première vague de la pandémie de coronavirus. Il fallait alors attendre

près d'une année soit jusqu'au 23 janvier 2021 pour sa sortie officielle après un long travail de programmation mené par ce même Mohamed Idridine. Depuis son lancement, Daria comptabilise aujourd'hui 1500 utilisateurs actifs dont une grande majorité dans l'archipel. Avec Daria, l'équipe menée par Mohamed Idridine vise une grande ouverture surtout pour faciliter les entreprises voulant se tourner vers le numérique. « Notre but c'est de faciliter les entrepreneurs comoriens à développer leur business. Nous espérons ajouter davantage d'options sur Daria », nous dit-il en rassurant que parallèlement, ils travaillent avec d'autres entreprises.

A.O Yazid

CORONAVIRUS

La commune de Djando se solidarise dans la lutte contre la covid-19

Les 7 villages constituant la commune de Djando se sont rencontrés pour échanger afin d'adopter une stratégie commune de lutte contre la covid-19. Toutes les autorités impliquées dans la gestion de cette crise sanitaire au niveau de la préfecture étaient représentées.

Ce lundi, à l'école technique de Wanani, chef-lieu de la région de Djando, une réunion technique des comités

villageois anti-covid et le comité communal du même objectif s'est tenue en présence des autorités politiques et les forces de sécurité opérant dans la région. L'objectif était d'échanger sur les vécus pendant cette période de crise sanitaire liée à la pandémie de la covid-19 et adopter une stratégie commune de prévention et de riposte. Chaque comité villageois s'est exprimé sur les activités réalisées, les difficultés rencontrées et a préconisé une solution.

Les comportements villageois, les problèmes sociaux, le manque des moyens, le refus de certaines personnes au respect des gestes barrières, l'entrée clandestine des vedettes et le barrage de Djoiezi qui constitue un obstacle sur plusieurs activités sont entre autres les soucis soulevés. Les autorités politiques et les forces de sécurité se sont exprimées et chacun a montré sa disponibilité à accompagner les comités villageois et communal.

Il en est ressorti que tous les

acteurs impliqués à la lutte contre cette pandémie, présents à cette première rencontre vont travailler de concert, afin de rendre efficace leurs actions sur le terrain. Le comité communal va être renforcé par un représentant de chaque comité villageois. La prochaine réunion est prévue pour jeudi prochain pour venir plancher sur les questions urgentes.

Riwad

La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Communiqué

La SONELEC porte à la connaissance de son aimable clientèle, que la date limite des factures du mois de janvier 2021 pour la région d'ITSANDRA est fixée au **11 février 2021**.

Ces clients sont priés d'être à jour de leur paiement afin d'éviter les coupures systématiques qui seront menées à partir du **12 février 2021**, pour non paiement dans les délais réglementaires.



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° LITB-2021-9164840

L'OFFRE NE SERA CONSIDEREE QUE SI LE NUMERO DE L'APPEL D'OFFRE FIGURE SUR LES ENVELOPPES REPONSE CORRECTEMENT SCHELLEES.

AVIS D'APPEL D'OFFRES
Fabrication et installation de jeux extérieurs et intérieurs pour EPP

Date d'émission :
8 février 2020
Dépôt des offres :
au plus tard le **22 février 2021** à
10H00 AM

LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF), lance le présent appel d'offre pour la sélection d'une menuiserie, ferronnerie ou toute société qui a la capacité et le savoir-faire pour la fabrication et installation de jeux extérieurs et intérieurs pour des Ecoles Primaires dans les trois îles.

Les services requis et la description détaillée des tâches sont consignés dans le document en annexe qui définit le projet de base auquel les soumissionnaires doivent se conformer. Ces termes de référence devront être scrupuleusement respectés dans l'établissement des offres.

Les offres sous pli fermé seront envoyées au plus tard le 22 février 2020 à 10h 00 AM au Bureau de l'UNICEF de l'Union des Comores-Maison des Nations Unies - MORONI

L'enveloppe principale sans aucune marque d'identification contenant les offres technique et financière sera marquée comme suit :

Appel d'offres N° LITB-2021-9164840
Fabrication et installation de jeux extérieurs et intérieurs pour EPP
UNICEF Moroni, Unité des Approvisionnements et de la Logistique
Maison des Nations Unies, BP 497 Moroni, Comores
Tél : (+269) 773 09 93 ; Fax : (+269) 773 09 93
« À ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des offres »,

Les références de la publication **Appel d'offres N° LITB-2021-9164840** devront être clairement inscrites sur l'enveloppe contenant l'offre technique et celle de l'offre financière, le tout dans une enveloppe unique. Les soumissionnaires présenteront leur offre conformément aux termes de référence joint en annexe. Le dossier d'appel d'offres est à retirer sans frais, aux Bureaux de l'UNICEF Comores, ou par e-mail en adressant votre demande aux adresses suivantes akassimdjibaba@unicef.org copie à mahsaid@unicef.org. Les soumissionnaires peuvent demander des informations complémentaires, jusqu'au **18 février 2021 à 17 heures** avant de présenter les offres auprès de :

La Section des Opérations - Unité des Approvisionnements - Bureau Unicef MORONI – Tél 773 09 93 Maison des Nations Unies.

Les offres reçues après les dates et heure indiquées ci-dessus ne seront pas acceptées. Il est demandé à tous les soumissionnaires de lire attentivement tous les documents de l'avis de consultation ouverte ainsi que les termes de référence (TDR) afin de s'assurer qu'ils comprennent les besoins exprimés par l'UNICEF et sont en mesure de soumettre une offre qui y soit conforme. Veuillez bien noter que toute offre non-conforme ne sera pas validée.



Banga Pinah

Chef des Opération



Demande de proposition pour la fourniture de service d'entretien et de nettoyage des locaux de Corps de la Paix aux Comores

Le Corps de la Paix du Gouvernement Américain aux Comores, dans le cadre de ses missions en Union des Comores recherche une société de nettoyage professionnelle pour s'occuper à entretenir et nettoyer son bureau à Mkazi.

Les sociétés intéressées par cette offre peuvent obtenir les termes de références en envoyant un email à l'adresse suivant : azaki@peacecorps.gov avant le **19 Février**.

Toute demande d'information ou toute question liée à cette offre, merci de vous renseigner en envoyant un email à l'adresse mentionnée ci-haut ou appeler au **360 01 03**.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Extrait de cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Première Instance de Mutsamudu le 09 décembre 2020.

L'an 2021

Et le 07 février 2021

Nous, Maître CASTELLANI Ben Amir, Avocat au Barreau de Mutsamudu, soussigné, avons dressé le présent cahier des charges d'adjudication d'un immeuble.

En vertu d'un arrêt correctionnel N°33 en date du 27 novembre 2017 et pour l'exécution de la grosse en forme dûment exécutoire en date du 28 septembre 2020 délivrée par Maître BOURA CHIFFAY, Greffier en Chef Adjoint de la Cour d'Appel de Mutsamudu, la Société Nationale de la Poste et des Services des Finances (SNPSF) a fait servir le 30/11/2020 à Madame ABDALLAH NATIDJA, née et demeurant à Ouani-Anjouan un commandement de payer aux fins saisie, pour parvenir à la vente par adjudication de la propriété ci-après désignée :

La propriété dite « Al-Moubaraka » sise à Palachao-Ouani-Anjouan d'une contenance déclarée de trois ares sept centiares (03A 07CA), suivant la réquisition d'immatriculation N°911/5-DN déposée à la conservation foncière de Mutsamudu-Anjouan sous le titre foncier 7269-DN en date du 28 octobre 2020.

Cet immeuble objet de saisie immobilière appartient en toute propriété à Madame ABDALLAH NATIDJA en vertu d'une mutation totale en date du 02 novembre 2020.

Mise à prix :

La propriété dite « Al-Moubaraka » sise à Palachao-Ouani-Anjouan d'une contenance déclarée de trois ares sept centiares (03A 07CA), suivant la réquisition d'immatriculation N°911/5-DN déposée à la conservation foncière de Mutsamudu-Anjouan sous le titre foncier 7269-DN en date du 28 octobre 2020.

Les enchères seront reçues sur la mise à prix fixée par le poursuivant, soit la somme de :

124.622.210,8275Kmf (cent vingt-quatre millions six cent vingt-deux mille deux cent dix virgule huit mille deux cent soixante-quinze francs comoriens).

La vente se tiendra aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, le **mercredi 03 mars 2021 à 9h 00mn à la barre de la salle d'audience du Tribunal de Première Instance de Mutsamudu.**

Maître **CASTELLANI Ben Amir**

